



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Projet-de-loi-no-70-L-heure-est-a-l-action>

Projet de loi no 70 | L'heure est à l'action !

- Société - Mobilisations citoyennes -



Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

S'il devait être adopté tel quel, le projet de loi no 70 du ministre Sam Hamad, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi, marquerait un dangereux glissement au sein du programme d'aide sociale, où la réalisation d'un droit - inaliénable - deviendrait dès lors conditionnelle à l'exécution d'une obligation, pour certainEs du moins.

Le principal élément de ce projet de loi, le Programme objectif emploi, signerait en eff et le retour des pénalités financières pour refus d'emploi ou de mesure d'aide à l'emploi pour les personnes faisant une première demande d'aide sociale. Or ces pénalités, on les pensait enterrées une fois pour toutes depuis plusieurs années. L'approche sur laquelle repose ce programme (appelée le workfare) en est une rétrograde. On l'a mise en oeuvre à maintes reprises un peu partout dans le monde et jamais les résultats obtenus n'ont été ceux qui étaient escomptés. C'est à se demander si le gouvernement est capable de retenir quoi que ce soit de l'histoire des 30 dernières années ! (Pour une analyse critique du workfare, voir le texte à la page suivante).

Bref, parce qu'il est discriminatoire et qu'il appauvrira encore davantage des personnes déjà en situation de pauvreté, il est important de faire tout ce qui est en notre possible pour envoyer le projet de loi no 70 aux oubliettes !

Carte électronique

[http://www.pressegauche.org/IMG/png/cavafaite_cpqsp-2.png?2539/2302230d5e668a793410accd85b39a6cf13da12d]

Le Collectif vous invite donc très fortement à participer à son action qui consiste à envoyer la carte ci-contre au ministre Hamad ainsi qu'aux membres de la Commission de l'économie et du travail, laquelle est chargée d'étudier le projet de loi no 70. Vous trouverez toutes les informations nécessaires pour le faire au <http://www.pauvrete.qc.ca/14029/>.

Autres actions possibles

Vous voulez en faire plus ? C'est non seulement possible, c'est même encouragé ! En plus de la carte, faites parvenir, d'ici le 10 février, un mémoire, une lettre ou un commentaire de quelques mots à la Commission à l'adresse cet@assnat.qc.ca. Les personnes assistées sociales ayant entrepris des démarches pour retourner au travail ou ayant déjà participé à un programme d'intégration en emploi peuvent remplir un court sondage et ainsi aider à la rédaction du mémoire du Collectif.

En vous rendant au <http://www.pauvrete.qc.ca/campagne-non-au-projetde-loi-70/>, vous trouverez deux documents pour vous outiller et alimenter votre réflexion, de même que le sondage dont il vient d'être question.

Enfin, il y aura une manifestation nationale à Québec le 27 janvier prochain, organisée par la Coalition objectif dignité :

<https://www.facebook.com/events/930074143706535/>.

Quel est le meilleur moment pour accomplir l'une ou l'autre, ou même mieux : l'ensemble des actions proposées ci-dessus ? La réponse est : aujourd'hui ! L'enjeu est trop important pour être remis à demain.

L'heure est à l'action !